



COMMUNE DE
BURSINS



**L'administration communale
est exceptionnellement fermée
du 14 au 18 septembre 2026**



**Nous vous recevons
uniquement
sur rendez-vous.**



**Vous pouvez fixer un rendez-vous
en écrivant au greffe à
greffe@bursins.ch**

*Nous vous remercions
pour votre compréhension.*

La commune de Bursins
La Municipalité